



Club des Amis du Colley

GRILLE DE SELECTION DU COLLEY

TB = Très Bon
EXC = Excellent

CI = Classe Intermédiaire
CO = Classe Ouverte
CT = Classe Travail
CCH = Classe Champion
CE = Classe Eleveur

SPE = Spéciale de race
RE = Régionale d'Élevage
NE = Nationale d'Élevage
CHPT = Championnat de France

Adoptée par la commission d'élevage de la SCC le 14/12/2006

Approuvée par le comité de la SCC le 17/01/2007

1 point / 6	2 points / 6	3 points / 6	4 points / 6	5 points / 6	6 points / 6
CONFIRME	RECONNU	SELECTIONNE	RECOMMANDE	ELITE B	ELITE A
CONFIRME	Sujet CONFIRME + 1 EXC dans une exposition + Identification génétique	Sujet CONFIRME + 2 EXC en SPE ou RE ou CHPT ou NE sous 2 juges différents + Test de caractère ou CANT ou CSAU ou Brevet de Travail + identification génétique	Sujet CONFIRME + 2 EXC en SPE ou RE ou CHPT ou NE sous 2 juges différents dont 1 EXC en NE en CI ou CO ou CE + Test de caractère ou CANT ou CSAU ou Brevet de Travail + Pedigree complet + identification génétique	Sujet CONFIRME ayant produit en 1ère génération : Mâle : 4 descendants cotés 4 points avec 2 lices Femelle : 4 descendants cotés 4 points en 2 portées + Dysplasie de la hanche A ou B + Pedigree complet + Compatibilité génétique avec ses descendants + Test de caractère ou CANT ou CSAU ou Brevet de Travail	Sujet RECOMMANDE ayant produit en 1ère génération : Mâle : 4 descendants cotés 4 points avec 2 lices Femelle : 4 descendants cotés 4 points en 2 portées + Dysplasie de la hanche A ou B + Pedigree complet + Compatibilité génétique avec ses descendants + Test de caractère ou CANT ou CSAU ou Brevet de Travail

NB : a) l'examen oculaire doit certifier que le sujet est indemne de colobome

b) l'examen oculaire est obligatoire pour l'obtention du titre de Champion de France (CACS de la Nationale d'Elevage ou Championnat SCC)

NB : Pour tous les sujets qui obtiennent une cotation de 2 à 4 ou un titre de champion pour lesquels l'identification génétique est requise, l'empreinte doit être enregistrée dans la base de données SCC.

Pour tous les sujets qui obtiennent une cotation 5 ou 6, la compatibilité de filiation des descendants doit être enregistrée dans la base de données de la SCC ainsi que l'empreinte ADN du sujet.